



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

CNED

Plan de transition écologique

2026-2030





Anne SZYMCZAK
Directrice générale

En tant qu'établissement public national d'éducation et de formation, le Cned porte une responsabilité particulière face aux enjeux majeurs de transition écologique.

Conformément aux orientations nationales et aux exigences qui accompagnent l'action publique, nous avons engagé l'élaboration et la mise en œuvre d'un plan de transition écologique ambitieux et structuré.

Composé de neuf axes pour réduire, transformer, former, piloter et équilibrer, ce plan inscrit durablement le Cned dans une démarche d'amélioration continue fondée sur la performance, la sobriété et la responsabilité environnementale. Il mobilise l'ensemble des leviers nécessaires pour optimiser nos processus internes, renforcer l'efficacité de nos actions et contribuer, de manière exemplaire, aux politiques publiques de transition écologique.

La réussite de cette démarche repose sur l'implication de chacune et chacun. Personnels, apprenants, partenaires :

votre engagement collectif constitue un facteur déterminant pour faire du Cned un établissement responsable, capable d'anticiper les évolutions, d'adapter ses pratiques et de répondre aux enjeux environnementaux qui s'imposent désormais à tous les organismes publics.

Je tiens à remercier chaleureusement l'ensemble des équipes pour leur mobilisation. Grâce à elles, le Cned affirme sa volonté de devenir un établissement plus sobre, plus responsable et pleinement engagé dans la transition écologique. Ensemble, nous construisons un avenir éducatif durable, au service de nos apprenants et de l'intérêt général.

Notre plan de transition écologique 2026-2030 pour réduire nos émissions, transformer nos pratiques et former les citoyens de demain.

9 axes pour



Pour agir face au changement climatique et anticiper ses effets, les États se sont engagés dans des politiques d'atténuation, visant à réduire les émissions de gaz à effet de serre et à renforcer la captation du carbone. Au niveau international, en 2015, l'Accord de Paris fixe comme objectif de limiter le réchauffement à 1,5 °C, nécessitant une réduction de 55 % des émissions mondiales de CO₂ d'ici 2030 et l'atteinte de la neutralité carbone d'ici 2050.

En France, ces engagements se traduisent par le Plan de transformation écologique de l'État qui vise à faire de l'administration publique un acteur central de la transition écologique. Il s'articule autour de six thématiques clés : accompagner les agents, optimiser leurs déplacements, promouvoir une production et une consommation responsables, améliorer la gestion des bâtiments et protéger les environnements de travail.

Le Cned s'inscrit dans la continuité de ces engagements.

Axe 1. PILOTER la transition écologique

- Définir des indicateurs
- Mesurer notre impact
- Planifier la décarbonation

Objectif : avoir une vision consolidée de l'impact écologique de l'établissement.

Axe 2. SENSIBILISER et FORMER les agents

- Renforcer l'adhésion et la culture écologique des personnels
- Intégrer la thématique dans l'attractivité employeur
- Déployer un parcours de formation interne (module généraliste et formation par métier)

Objectif : 100 % des agents formés d'ici 2027.

Axe 3. DÉFINIR une politique achat socialement et écologiquement responsable

- Analyser les besoins pour garantir la durabilité des achats
- Poursuivre l'intégration des clauses environnementales et sociales dans les marchés
- Formaliser une politique d'achats durables

Objectif : faire de la commande publique un levier majeur.

Axe 4. RÉDUIRE les émissions liées aux déplacements

- Mettre en place un plan de mobilité employeur (covoiturage, transports doux)
- Sensibiliser les agents, dont les missions le nécessitent, à l'écoconduite
- Privilégier l'achat de véhicules électriques (cible : 70 % à 100 % du parc en 2030)
- Installer des bornes de recharge et des stationnements vélo sécurisés, destinés au personnel

Objectif : rendre les déplacements plus propres, plus sûrs, plus durables.

Axe 5. DIMINUER les consommations d'énergie des bâtiments

- Optimiser la performance énergétique (travaux, isolation)
- Réaménager des espaces plus ergonomiques et collaboratifs

Objectif : réduire durablement la consommation énergétique de l'établissement.



Axe 6. RÉDUIRE l'empreinte du numérique

- Allonger la durée de vie du matériel
- Encourager le réemploi
- Limiter l'impact des logiciels et du stockage
- Créer un guide de bonnes pratiques

Objectif : développer un numérique utile, sobre et maîtrisé.



Axe 7. CONCEVOIR des formations de manière sobre

- Repenser les méthodes de conception
- Lancer des pilotes d'écoconception et d'écoproduction
- Mettre en place un plan audiovisuel écoresponsable

Objectif : avoir une vision consolidée de l'impact écologique de l'établissement.



Axe 8. FORMER les apprenants à la transition écologique

- Intégrer la transition écologique dans tous les parcours
- Développer un projet pédagogique par niveau scolaire d'ici 2030
- Proposer au moins 10 heures de formation sur la transition écologique (TE) à tous les étudiants du premier cycle

Objectif : former les citoyens et professionnels de demain.



Axe 9. ÉQUILIBRER nos émissions en valorisant les espaces verts et la captation carbone

- Évaluer le potentiel de végétalisation
- Déployer une stratégie progressive de compensation carbone

Objectif : tendre vers la neutralité carbone.

AXE 1**Piloter la transition écologique**

- Gouvernance
- Suivi
- Animation
- Évaluation

AXE 2**Sensibiliser et former les agents**

- Communication
- Formation interne
- Culture écologique

AXE 3**Définir une politique achat socialement et écologiquement responsable**

- Achats durables
- Critères sociaux
- Critères environnementaux

AXE 4**Réduire les émissions liées aux déplacements**

- Mobilité employeur
- Écoconduite
- Véhicules électriques
- Bornes
- Stationnements vélo

AXE 5**Diminuer les consommations d'énergie des bâtiments**

- Sobriété énergétique
- Travaux d'optimisation
- Ergonomie des espaces

AXE 9**Équilibrer nos émissions en valorisant les espaces verts et la captation carbone**

- Végétalisation
- Compensation carbone

AXE 8**Former les apprenants à la transition écologique**

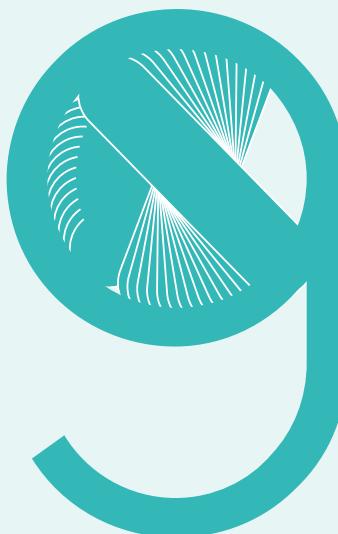
- Projets pédagogiques pour chaque niveau scolaire
- Modules pour les étudiants

AXE 7**Concevoir des formations de manière sobre**

- Écoconception
- Écoproduction
- Audiovisuel responsable

AXE 6**Réduire l'empreinte du numérique**

- Numérique responsable
- Matériel durable
- Bonnes pratiques



**axes pour
RÉDUIRE,
TRANSFORMER,
FORMER,
PILOTER,
ÉQUILIBRER**

Avec ce plan, le Cned engage une transformation ambitieuse, progressive et mesurable. Ensemble – personnels, apprenants, partenaires – nous construisons un établissement plus sobre, plus responsable et tourné vers l'avenir.

Plan

de transition écologique



2026-2030